

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro	Numéro de permis			Date d'inspection	
LE COIN DES PETITES SOURIS LIMITEE	412021	•			Le 21 septembre 2022	
Nom de l'établissement					Numéro de téléphone	
Le coin des petites souris				(506) 523-7477		
Adresse						
9573 rue Main Richibucto NB E4W 4C3						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Sophie Powers			Mentor en assurance de la qualité			
rrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ			limite pour	Date d'attestation de la conformité
21 Le titulaire de permis doit afficher dans un endroit bien en vue dans l'établissement à l'égard duquel le permis a été délivré les documents suivants : a) le permis; b) un rapport fourni en application de l'article 23; c) un arrêté pris en vertu de l'article 28; d) un permis conditionnel délivré en vertu de l'article 29. Commentaires : La copie du permis qui était affichée n'était pas la plus ré				pports		
étaient datés de 2018. L'exploitante devra aff bien en vue dans l'établissement.	<u> </u>				·	on les plus récents
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : a) la routine quotidienne.			25(a) 23 s		ept. 2022	
Commentaires : La routine quotidienne était affichée mais n'éta les lettres n'étaient pas visibles L'exploitante d' l'établissement.						
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : e) les nom et numéro de téléphone de l'inspecteur.		25(e)		23 se	ept. 2022	
Commentaires : Le nom et le numéro de télephone de la Menton n'étaient pas affiché dans un endroit bien en vocordonées de la Mentor en Assurance de la control de la contr	⁄ue dans l'é	tablis	ssement.	L'exp	oloitante devi	

Commentaires généraux

Pendant la visite de surveillance, le ratio était bien respecté.

La mentore en Assurance de la Qualité à été en mesure d'observé la collation, une période de jeux libres et la lecture d'un conte. Une interaction positive entre les éducatrices et les enfants était présente.

La MAQ a aussi observée les enfants participé a une activité de spectacle. Chaque enfant, a tour de rôle, a chanté une chanson de leur choix devant le reste du groupe. Les enfants avaient du plaisir et ils participaient tous.

La MAQ a eu une discussion avec l'exploitante au sujet de mettre de l'ordre dans les dossiers des employés. Plusieurs documents expirés n'ont pas été retirés lorsque les récentes ont été ajoutées.

Commentaires généraux	
Elle a aussi eu une discussion concernant l'importance d'enve changement au service.	oyer une demande de changement pour tout
original signé par Sophie Powers Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Le 21 septembre 2022 Date
original signé par Gisèle Daigle Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Le 21 septembre 2022 Date